REYL
innovative banking

MARKET INSIGHT

Novembre / Décembre
2019

NATACHA GUERDAT
HEAD OF RESEARCH
IMPACT INVESTING

« L'ambition d'Asteria est de proposer une offre couvrant à la fois les classes d'actifs liquides et illiquides. »

1 Écoblanchissement : procédé de marketing dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse
2 https://ec.europa.eu/info/files/190618-sustainable-finance-teg-report-using-the-taxonomy_en_en
3 Global Impact Investing Network

L'HEURE EST À LA FINANCE À IMPACT POSITIF

La finance à impact positif a pour objectif d'engager des capitaux d'investissement privés aux côtés des ressources publiques et de la philanthropie afin de relever les défis mondiaux les plus pressants.

Plus que jamais, intégrer l'impact positif dans ses décisions d'investissement permet de contribuer de manière constructive à la définition d'une société équitable et d'une planète vivable. Les objectifs de développement durable (ODD), définis en agenda politique, sont graduellement utilisés par les entreprises afin d'orienter et de hiérarchiser leurs stratégies de développement durable.

De fait, de nombreuses possibilités d'investissement existent. Des projections conservatrices estiment les opportunités commerciales liées aux ODD à hauteur de 12 000 milliards de dollars d'ici 2030. En investissant dans les entreprises contributrices, l'investisseur renforce son exposition à des sociétés en croissance dont les perspectives économiques sont attrayantes.

Asteria Investment Managers, une filiale du Groupe REYL lancée en octobre 2019 et entièrement dédiée à l'impact social et environnemental, a pour vocation d'accélérer la mobilisation de capitaux permettant d'atteindre une transition vers une société durable.

ESG ET IMPACT, «SAME, SAME, BUT DIFFERENT»

Les acteurs financiers proposent aujourd'hui une palette diversifiée de produits intégrant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection des sous-jacents. Le plus souvent sur base de scores relatifs sectoriels, le degré de contrainte diffère largement d'un produit à l'autre et n'intègre pas d'objectifs d'impact.
Les investissements à impact sont des investissements réalisés dans **l'intention** de générer un impact social et environnemental positif et **mesurable** ainsi qu'un rendement financier. Une caractéristique essentielle, outre l'intentionnalité, est l'engagement de l'investisseur à mesurer et à rendre compte de la performance sociale et environnementale ainsi que des progrès des investissements sous-jacents.

La floraison d'acronymes qui gravitent dans le marché de l'investissement durable a largement contribué à la confusion des non-initiés. Peu importe la classe d'actifs, les stratégies d'intégration ESG, les produits responsables, thématiques ou d'impact, nombre d'investisseurs en perdent leur latin et dénoncent une forme de «greenwashing»[1]. Il en résulte une suspicion, parfois légitime, sur l'impact réel de la prise en compte des enjeux du développement durable dans les décisions d'investissement.

Il n'existe en effet aujourd'hui aucune règle de conformité permettant de sélectionner sereinement le bon produit sur la seule indication de son nom. Le fardeau de la preuve demeure entre les mains de l'investisseur, ou de son mandataire.

Une partie de la réponse sera probablement règlementaire. L'Union européenne planche depuis plus de deux ans sur l'élaboration d'une taxonomie commune et propose aujourd'hui un référentiel dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2022. Ce référentiel propose une liste de six activités économiques qui apportent une contribution substantielle aux problématiques environnementales qui sont l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique, l'usage durable de l'eau et des ressources marines, l'économie circulaire, la prévention de la pollution et la protection de la biodiversité[2].

Cette classification n'aborde qu'une partie de l'univers d'investissement puisqu'elle ne concerne que le «E» de l'ESG.

COMBLER L'ÉCART DE FINANCEMENT

Les besoins en capitaux pour atteindre les ODD sont colossaux. Certaines estimations articulent des investissements nécessaires à hauteur de USD 2,5 trillions par année. Or, au printemps 2019, le GIIN[3] estimait la taille actuelle du marché des investissements à impact mondial à environ 500 milliards de dollars dont 60% des actifs provenaient des Etats-Unis.

Bien que la définition ne se veuille pas restrictive, l'investissement à impact est souvent campé par des classes d'actifs peu liquides, notamment dans la microfinance, la dette privée ou le capital-risque.

En tant que société de gestion dédiée, l'ambition d'Asteria est de combler cet écart et de proposer une offre couvrant à la fois les classes d'actifs liquides et illiquides. Il nous semble indispensable d'intégrer le facteur d'économie d'échelle dans le financement de solutions et de services innovants et impactants.
En outre, nous ne pourrons pas faire l'impasse de l'accompagnement et de la transformation d'entreprises existantes, dont l'évolution du modèle économique et des usages opérationnels vers plus de durabilité sont nécessaires.

REYL
innovative banking

INFORMATION IMPORTANTE - Ce contenu n'est fourni par REYL & Cie Holding SA ou / et l'une de ses entités (ci-après "REYL") qu'à titre indicatif, n'est destiné qu'à une utilisation interne et ne saurait en aucun cas constituer une offre, un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre une valeur mobilière ou d'effectuer une quelconque transaction, ni par ailleurs un conseil d'une autre nature, particulièrement à l'attention d'un destinataire n'étant pas un investisseur qualifié, accrédité, éligible ou / et professionnel. Il est destiné à une utilisation exclusive par son destinataire et ne saurait, pour une quelconque autre raison, être transféré, imprimé, téléchargé, utilisé ou reproduit. REYL accorde la plus grande attention à la préparation et à l'actualisation des informations de ce contenu, obtenues de sources considérées comme fiables, mais sans en garantir toutefois la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité. C'est pourquoi REYL, ainsi que ses administrateurs, directeurs, employés, agents et actionnaires, n'assument aucune responsabilité pour les pertes et dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation des informations de ce contenu. Ce contenu est prévu exclusivement pour un destinataire comprenant et assumant tous les risques implicites et explicites en découlant. Toutes les décisions prises par le destinataire en matière d'investissement relèvent de sa seule responsabilité et s'appuient exclusivement sur sa propre évaluation indépendante (et de celle de ses conseillers professionnels) de sa situation financière, de ses objectifs de placement, des risques spécifiques, des critères d'éligibilité, des conséquences juridiques, fiscales, comptables, ainsi que sur sa propre interprétation des informations. REYL n'assume aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'inadéquation des informations, opinions, valeurs mobilières, produits mentionnés dans ce contenu. Les performances passées d'une valeur mobilière ne garantissent pas les performances futures. Le contenu a été préparé par un département de REYL qui n'est pas une unité organisationnelle responsable de l'analyse financière. REYL est soumise à des exigences réglementaires et prudentielles distinctes et certaines valeurs mobilières et produits d'investissement ne peuvent pas être offerts dans toutes les juridictions ou à tous types de destinataires. Le destinataire doit donc se conformer aux réglementations locales. Il n'y a aucune intention de la part de REYL d'offrir des valeurs mobilières ou des produits d'investissement dans les pays ou juridictions où une telle offre serait illégale en vertu du droit interne applicable.

WWW.REYL.COM